

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 22 avril 2018

Montcherand	10 h 00	Culte suivi de l'assemblée paroissiale. A. Gelin.
Rances	10 h 00	Culte. Cène. T. Rakotoarison.
Grandson	10 h 15	«Culte Ensemble», central pour les paroisses du Pied du Jura et du Balcon du Jura. S. Jaccaud Blanc.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois, messe à 9 h 30 à Baulmes



BAULMES
www.baulmes.ch

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le:

lundi 30 avril 2018 à 20 h 00
à l'Hôtel de Ville de Baulmes
selon ordre du jour à paraître

Les présposés

Fermeture exceptionnelle

Nous vous informons que le bureau du Greffe, Bourse, Contrôle des habitants et Police des étrangers sera exceptionnellement **fermé** le:

mercredi 25 avril 2018 de 14 h 00 à 18 h 00

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Les présposés

Tirs à balles 2018

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

TIRS À 300 M

Mercredi 18 avril 2018 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Mercredi 25 avril 2018 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Mercredi 2 mai 2018 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Mercredi 9 mai 2018 de 17 h 00 à 20 h 30

Tir des Aiguilles

Vendredi 11 mai 2018 de 15 h 00 à 20 h 30

Tir des Aiguilles

Samedi 12 mai 2018 de 8 h 30 à 12 h 00

et de 13 h 30 à 17 h 30

Tir des Aiguilles

Mercredi 16 mai 2018 de 17 h 00 à 20 h 30

Tir des Aiguilles

Vendredi 18 mai 2018 de 15 h 00 à 20 h 30

Tir des Aiguilles

La Municipalité

2018 - Petit calibre 50 mètres

Dès le samedi 17 mars

Lundi: de 15 h 00 à 20 h 30

Mardi:

de 08 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 20 h 30

Mercredi: de 14 h 00 à 20 h 30 (Ecole de tir)

Jeudi:

de 08 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 20 h 30

Vendredi: de 15 h 00 à 20 h 30

Samedi: de 08 h 00 à 20 h 30

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

Mise

à l'enquête complémentaire (C)

CAMAC N°: 175592

Compétence: (M) Municipale

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Trois Poussines, rue de la Chapelle

Coordonnées (E/N): 2529650/1182375

Parcelle N°: 1156

ECA N°: 661

Note recens. architectural: --

Propriétaire: Metalori Bruno, rue de la Chapelle, 1446 Baulmes, tél. 024 459 14 67

Auteur des plans: Rossel Anne, architecte, reg. mandataire N°: 2484, atelier d'architecture A. Rossel & P. Duvillard SA / Groupe AARC, rue des Terreaux 28, 1350 Orbe, tél. 024 441 53 83, fax 024 441 53 84

Nature des travaux principale: Transformation
Description de l'ouvrage: Aménagement d'un studio au sous-sol du bâtiment ECA N° 661 sur la parcelle N° 1156

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Non

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Ce dossier se réfère à un ancien dossier CAMAC N°: 103201

FAO N°: P-258-14-1-2010-ME

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 18.04.2018 au 17.05.2018.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 176134

Compétence: (ME) Municipale Etat

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Grand'Rue 9

Coordonnées (E/N): 2530093/1182482

Parcelle N°: 237

ECA N°: 256

Note recens. architectural: 4

Propriétaires: Cornu Carmen et Stéphane, Grand'Rue 9, 1446 Baulmes, tél. 079 705 38 02

Auteur des plans: Dos Santos Joao, architecte, reg. mandataire N°: 155165, chaussée de Treyconvignes 22, 1400 Yverdon-les-Bains, tél. 078 929 81 60

Nature des travaux principale: Transformation

Description de l'ouvrage: Transformation d'une ancienne grange pour la création de 2 appartements

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Oui

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

FAO N°: 31

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 18.04.2018 au 17.05.2018.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 177383

Compétence: (ME) Municipale Etat

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: En Contornet 26

Coordonnées (E/N): 2530420/1182400

Parcelle N°: 545

ECA N°: --

Note recens. architectural: --

Propriétaire: Perusset Benoît, rue de Famenan 5, 1446 Baulmes, tél. 078 645 24 97



Auteur des plans: Deschenaux Valentin, architecte, reg. mandataire N°: 163057, Deschenaux Folonier, atelier d'architectes associés, rue des Bouchers 14, 1700 Fribourg, tél. 079 725 93 43

Nature des travaux principale: Changement/Nouvelle destination des locaux

Description de l'ouvrage: Transformation d'une halle de stockage en atelier mécanique

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Non

Travaux situés hors zone à bâtir: Non
FAO N°: 31

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 18.04.2018 au 17.05. 2018.

La Municipalité



Election complémentaire d'un conseiller(ère) municipal(e)

Dimanche 10 juin 2018

Le préfet du district Jura-Nord vaudois

Vu:

- la loi du 16.05.1989 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application du 25.03.2002 (RLEDP),
- la démission de **Monsieur Christian VIRET**, Municipal,
- l'autorisation du Service des Communes et du logement (Division affaires communales et droits politiques) du 26 mars 2018,

convoque:

Les électrices et électeurs de la **Commune de Vuitebœuf**, le **dimanche 10 juin 2018** pour élire un(e) conseiller(ère) municipal(e), en même temps que la votation fédérale.

CONDITION GÉNÉRALES

Cette élection aura lieu en un seul jour, selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour); une élection tacite est exclue tant au premier tour qu'au second tour éventuel.

Le vote par correspondance ne peut être exercé que pour le premier tour.

En cas de second tour, seul le vote au bureau de vote sera possible. (Les électeurs et électrices qui n'ont pas voté pour le premier tour doivent prendre leur carte de vote avec eux, les autres la retrouveront au local de vote).

CORPS ÉLECTORAL

Font partie du corps électoral communal (à l'exclusion des personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale pour cause de trouble psychique ou de déficience mentale (art. 390 et 398 CC):

- les citoyens suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune, inscrits au rôle des électeurs et pourvus du matériel officiel;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de dix-huit ans révolus, domiciliées dans la Commune, qui résident en Suisse au bénéfice

d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le Canton de Vaud depuis trois ans au moins, inscrites au rôle des électeurs et pourvues du matériel officiel.

Seront automatiquement incluses dans le rôle les personnes qui remplissent les conditions ci-dessus ou qui les rempliront d'ici au jour du scrutin.

Le rôle des électeurs peut être consulté au greffe municipal durant les heures normales d'ouverture du bureau.

DÉPÔT DES LISTES

Le dernier délai pour le dépôt des listes en vue du premier tour est fixé au

lundi 30 avril 2018 à 12 heures précises au greffe municipal

Toute liste de candidature doit:

- être signée par 3 électeurs domiciliés dans la Commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile;
- mentionner un mandataire et un suppléant; à défaut, le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant;
- être accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chacun des candidats qu'elle porte; la signature peut être remplacée par celle d'un mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration ;
- porter une dénomination distincte et indiquer le nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de chacun des candidats.

Le greffe municipal prend note des date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

Des listes de candidature sont à disposition auprès du greffe municipal.

La Municipalité

Election complémentaire à la Municipalité du 10 juin 2018

Suite à la démission de Monsieur Christian Viret, Municipal, les listes de candidature et de parrainage sont à disposition au bureau communal.

Une fois remplies, ces dernières seront à remettre en mains propres au greffe municipal **jusqu'au 30 avril 2018 à 12h00.**

Ouverture exceptionnelle du greffe: lundi 30 avril 2018 de 11h00 à 12h00

Le bureau communal



Autorisation

Dans sa séance du 09 avril 2018, la Municipalité a autorisé les travaux mentionnés ci-dessous:

Situation: Chemin des Serres 4, 1443 Es-sert-sous-Champvent

Parcelle N°: 1032

Bâtiment ECA N°: 1046

Propriétaire: Sylvain & CO SA

Nature de l'ouvrage: Installation de panneaux photovoltaïques rapportés sur toitures - surface : 615 m²

La Municipalité



Stand de tir

Cours de jeunes tireurs et tirs militaires + CSG

Judi 19 avril 2018 de 17h30 à 20h00

Tir des Municipalités du District

Vendredi 27 avril 2018 de 17h00 à 20h30

Vendredi 4 mai 2018 de 17h00 à 20h30

Samedi 5 mai 2018 de 08h30 à 11h30

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport!

Merci de respecter les sécurités mises en place!

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



Collecte de déchets encombrants ménagers

Les **déchets encombrants ménagers** pourront être déposés dans la remorque qui sera placée devant la déchetterie (hangar communal) le:

samedi matin 5 mai 2018 de 10h00 à 11h00

Déchets encombrants ménagers : gros objets incinérables, plus de 1 m. de côté (plastique, matelas, moquette, ...).

Commande de vin

Vin de la Commune de Suscévaz Millésime 2017

Les personnes qui désirent commander du vin de la Commune peuvent le faire au moyen du bulletin ci-dessous, **jusqu'au lundi 7 mai 2018**, dernier délai.

DÉGUSTATION et distribution des commandes le samedi 19 mai 2018 dès 10h30 sous le tilleul

La Municipalité

COMMANDE
Vin de la Commune de Suscévaz
Millésime 2017

Prix: Rouge et Rosé
Fr. 108.- le carton de 12 bouteilles (75cl)
Fr. 108.- le carton de 15 bouteilles (50cl)

NOM:

Prénom:

Nombre de carton(s):

75cl Rouge: **Rosé:**

50cl Rouge: **Rosé:**

Date: Signature:

A retourner au greffe municipal: Route de Mathod 11, 1437 Suscévaz, greffe@suscévaz.ch



LIGNEROLLE

Contrôle des habitants Bureau des étrangers Greffé municipal

Le Bureau sera **fermé**:
le jeudi 19 avril 2018
ainsi que
la semaine du 7 au 13 mai 2018

Pour l'établissement des pièces d'identité, vous pouvez vous adresser au Service de la population, Centre de biométrie, Voie du Chariot 3 (place de l'Europe-Flon) à Lausanne (0800 01 12 91). La demande de carte d'identité peut également être générée par une Commune voisine.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement au 079 629 60 76.

Nicole Steiner, préposée

Municipalité de Lignerolle Election complémentaire

Suite au décès de M. Pierre-Alain Gachet, municipal, le 28 mars 2018, une élection complémentaire pour élire son ou sa remplaçante aura lieu le:

dimanche 10 juin 2018

Toute personne intéressée par ce mandat peut s'inscrire sur les listes de candidatures qui seront déposées le **23 avril 2018 et retirées le lundi 30 avril 2018 à 12 heures précises**, à la salle de réunion, 1^{er} étage du collège (ouverte en permanence).

Nous vous rappelons également que les citoyens étrangers, qui remplissent les conditions de l'article 5 LEDP ou qui les rempliront d'ici au jour du scrutin, sont en mesure de participer à cette élection (droit de vote et d'éligibilité).

Nous vous encourageons vivement à venir nombreux vous inscrire sur ces listes, car notre Commune ne peut malheureusement pas œuvrer sans l'aide et la collaboration de ses citoyens.

La Municipalité et le bureau électoral

Dispense d'enquête

Dans sa séance du 9 avril 2018, la Municipalité de Lignerolle a autorisé M. Michel Dupont, Clos Soleil 5 à Lignerolle, à effectuer les travaux suivants:

- **Rénovation de sa cabane de jardin en bois par une démolition et reconstruction en briques (dimensions identiques)**

La Municipalité

SANI-BOIS

André Overney

Traitement de charpente

Cirons - capricornes - vers du bois

Nettoyage de poutres - nids de guêpes

Champignons du bois - mэрule

1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



L'association **Bamboulé** vous propose, lors de fêtes de village, mariages, inaugurations, jubilés, carnavals, etc. de s'occuper de l'animation pour les enfants.

**Châteaux gonflables - maquillage sur visage
barbe à papa - crêpes - pop-corn - hot dog
pêche miraculeuse - atelier de bricolage
jeux géants - sculpteur de ballons - etc.**

N'hésitez pas à nous demander une offre au **079 653 53 52**

Association Bamboulé, 1400 Yverdon-les-Bains

SAF
SOLIDARITÉ AFRIQUE FARAFINA

Marché du Monde de Baulmes

Venez découvrir le marché du
Monde de Baulmes le
SAMEDI 21 avril 2018
Hôtel de Ville

Marché artisanal de 10h00 à 18h00
Restauration dès 10h00



Grand'Rue 22
1446 Baulmes
boucherieperusset.ch
T 024 459 14 02



Actions de la semaine

Tranche de porc marinée «cou» à	Fr. 22.50/kg
Merguez à	Fr. 23.—/kg



Ecrivain public

Lettres Retrouvées
Ria Matile

Chemin Sous-Bois 1 -1435 Essert-Pittet
077 452 80 19

lettres.retrouvees@gmail.com

N'hésitez pas à me contacter !

Dans votre région, votre écrivain public...

... prépare votre courrier, discours ou poème;

... corrige votre document ou le réécrit;

... prend en charge à domicile votre secrétariat ou facturation.

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

depuis 30 ans
à votre service

www.solcreations.ch

021 887 74 30
024 426 07 26



Badermétaux Sàrl

Votre spécialiste en gestion des déchets

Laurent Bader

Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3
1445 VUITEBCEUF

Fixe: +41 24 459 25 75

Fax: +41 24 459 25 76

Mobile: +41 79 206 52 37

laurent.bader@badermetaux.ch

www.badermetaux.ch

**La famille Raymond Perriard
a le plaisir de vous annoncer**

l'ouverture du

Chalet de Grange-Neuve

le samedi 28 avril 2018



Croûtes au fromage
Fondues - Assiettes froides

1446 BAULMES
024 459 11 81, chalet
079 409 10 74, privé

Domaine du Moulin - Method



CAVES OUVERTES - DEGUSTATION DE VINS

dans notre caveau

le vendredi 27 avril 2018 de 17h à 22h et

le samedi 28 avril 2018 de 10h à 22h

Au plaisir de vous recevoir avec votre famille et vos amis

Famille Daniel Gass - Rte de Rances 9 – 1438 Method

024 459 22 76 - www.gass-method.ch

Le Chalet de la Thiolle

1357 LIGNEROLLE

**Ouverture
le samedi
21 avril 2018**

lathiolle.ch
021 843 27 24

CUISINE NON-STOP 7/7



Salle des fêtes de BAULMES

Samedi 21 avril à 20h15

Portes ouvertes à 19h30

Soirée annuelle de Rapilles Mélodies

Chœur mixte de Baulmes-Vuitebœuf
accompagné au piano par Evan Métral
sous la direction de Barbara Goldenberg
avec la participation de ses élèves

En deuxième partie: **La Mère poule**
Pièce en deux actes présentée par le groupe théâtral
du chœur mixte de Villars-Burquin

Entrée: Fr. 20.-

En fin de soirée, une soupe vous sera servie gracieusement

Samedi 21 avril 2018 à Baulmes

PHILIPPE ROCH

ancien Secrétaire d'Etat, ancien directeur du WWF et auteur
est l'hôte du

Centre bouddhiste Sakya Dechen Ling

Chemin de Derrière l'Eglise 3 à Baulmes, pour une journée de partage

«*Ma spiritualité au Naturel*»

10h00: Conférence, dialogue - 12h00: Repas léger sur place
13h30: Marche méditative - 14h30: Méditation dans la nature

Les places étant limitées, merci de vous inscrire par sms au
079 528 18 83

Libre participation aux frais de la journée.

CERUTTI MAÇONNERIE

1422 Grandson

Rénovations - Aménagements
Façades - Travaux intérieurs

CONSEIL ET DEVIS GRATUITS

Travail soigné - Prix concurrentiels

078 623 44 26



WWW.EMCB.CH - ECOLE DE MUSIQUE
CHAMPVENT - BAULMES + ENVIRONS



**PORTES OUVERTES
SAMEDI 28 AVRIL 2018**

COLLEGE DE FEURTILLE - BAULMES

10h00 Présentation instruments / école

10h45 Essai des instruments

11h30 Verre de l'amitié



BRÈVE DE SÉCURITÉ

«Vélos et vélos électriques»

Aller au travail à vélo en toute sécurité

En Suisse, 3 millions de personnes enfourchent leur vélo – sur les routes ou à l'écart, avec ou sans assistance électrique, pendant les loisirs ou pour aller au travail. Se rendre au travail à vélo présente des avantages pour la santé, l'environnement, mais aussi pour la qualité de vie. Grosso modo, les dangers sont les mêmes qu'en circulant à vélo pendant ses loisirs. Il faut néanmoins être particulièrement prudent durant les heures de pointe. Soyez attentif et ne vous laissez pas distraire!

Voici quelques conseils pour rouler en toute sécurité:

- Evitez d'emprunter les grands axes, surtout aux heures de pointe, et privilégiez les quartiers à circulation réduite.
- Equipez votre vélo conformément aux prescriptions légales.
- Les règles de la circulation routière visent surtout à vous protéger: respectez-les! Roulez prudemment et anticipez.
- Contact visuel: que vous ayez la priorité ou non, un coup d'œil supplémentaire n'est jamais de trop. On peut toujours manquer quelque chose.
- Soyez visible: portez des vêtements clairs ou voyants durant la journée et optez pour des vêtements munis d'éléments réfléchissants la nuit ou dans l'obscurité.
- Indiquez vos changements de direction d'un signe clair de la main.
- Roulez à une distance suffisante du bord de la chaussée.
- Les têtes intelligentes se protègent! Portez un casque cycliste bien adapté à votre tête. Il pourra vous protéger de graves blessures. Il est obligatoire pour les vélos électriques rapides et vivement recommandé pour les vélos classiques.
- Les vélos électriques ont une distance d'arrêt particulièrement longue. D'ailleurs, leur vitesse est souvent sous-estimée par les autres usagers de la route. Alors, adaptez votre vitesse.

Plus d'informations dans les brochures «Faire du vélo» (réf. 3.018) et «Vélo électrique» (réf. 3.121) sur www.commander.bpa.ch.

Pour les entreprises, le bpa a également élaboré un SafetyKit contenant une affiche, un flyer, une vidéo ainsi qu'une présentation PowerPoint sur le sujet. Plus d'informations sur www.safetykit.bpa.ch.



bpa, bureau de prévention des accidents

Hodlerstrasse 5a, CH-3011 Berne, tél. +41 31 390 22 22, info@bpa.ch, www.bpa.ch